

Communiqué de presse
À Lille, le 10 novembre 2022

LE CHIFFRE

66.1 %
des professionnels de santé
sont victimes d'injures et
d'insultes dans le cadre de
leur exercice

Santé - Enquête

Crachats, bousculades, strangulations, coups, menaces de mort, les professionnels de santé sont victimes de violence dans le cadre de leur exercice professionnel

Au mois d'août dernier, le collectif Santé en danger lançait deux enquêtes parallèles auprès des professionnels de santé, l'une sur la souffrance au travail, l'autre au sujet des violences subies dans le cadre de leur exercice professionnel. Attaques, atteintes, menaces, blessures... 1 022 personnes se sont senties concernées par le sujet et ont répondu à près de trente questions. Résultat général de cette seconde enquête au sujet des violences, **97.6% des professionnels de santé ont été victime de violences internes ou de violences émanant de l'extérieur dans le cadre de leur travail au cours des 24 derniers mois. Les violences internes sont moins nombreuses que celles qui émanent de l'extérieur mais les faits sont tout aussi graves : crachats, bousculades, strangulations, coups, jusqu'à la menace de mort et les violences avec arme. Le collectif Santé en danger fait le point.**

Alors qu'une autre enquête annonce que 98.4% des professionnels de santé souffrent au travail (cf. notre communiqué de presse daté du 13 octobre 2022), **97.6% des professionnels de santé ont été victime de violences internes ou de violences émanant de l'extérieur dans le cadre de leur exercice professionnel au cours des 24 derniers mois or, 59.3% n'ont jamais été formés à la gestion de l'agressivité et seuls 13.7% connaissent l'ONVS (Observatoire national des Violences en milieu de Santé (ONVS), qui depuis 2005 les signalements de faits de violence (dont les incivilités) commis en milieu de santé contre les personnes et contre les biens.**

En interne, se sont surtout les provocations qui posent un problème, venant de l'extérieur, ce sont les injures et les insultes. Les faits de violences et leurs conséquences sont cependant nombreux, parfois très graves. Les recours considérés comme inutiles, pourtant pour 52.9%, les violences subies seraient à l'origine de l'envie de changer de profession et de démissionner.

Les faits

▪ Menaces internes (de la part de collègues ou de la hiérarchie)

38,5% des répondants ont été victimes de violences internes dans le cadre de leur travail au cours des 24 derniers mois.

Plus d'un tiers des répondants (38%) **dénoncent des provocations** non accompagnées de menaces (**75.2%**), des injures et des insultes (42.6%) et des propos outrageants à caractère discriminatoire ou sexuel (30.2%). Plus grave, 10.9% des répondants cochent la case menaces d'atteinte à leur intégrité physique ou à leurs biens et 4,4% celle de violences volontaires avec atteinte à l'intégrité physique, comme des strangulations, des crachats, des coups ou encore des bousculades. Pire encore, **2.1% affirment avoir été menacés de mort.**

À noter, **15,5% d'entre eux ont déjà reçu des messages ou des courriels de menaces de la part de collègues ou de ou de supérieurs hiérarchiques.** Parmi eux, **62,5%** se sont sentis humiliés, 52,5% ont considéré cet acte comme du harcèlement, 45% se sont sentis ridiculisés et 29,2%, menacés.

▪ Menaces externes (patients, usagers, clients)

59.2% des répondants ont été victimes de violences externes dans le cadre de leur travail au cours des 24 derniers mois.

Plus de la moitié de ces répondants (59.5%) affirment avoir été victimes d'injures ou d'insultes (83.9%), de provocation sans menace (59.3%), de menaces d'atteinte à leur intégrité physique ou à leur bien personnel (34.2%), de propos outrageants à caractère discriminatoire ou sexuel (31.4%) et enfin, de violences volontaires avec atteinte à l'intégrité physique comme des strangulations des bousculades des crachats ou des coups (28.6%). Beaucoup plus grave, **16.1% ont été menacés de mort**, 2.5% ont été menacés avec une arme. Pire encore, **0,8% des répondants ont été victimes de violences avec armes** et 0,7% d'une agression sexuelle.

▪ Focus sur les professionnels de santé qui travaillent à domicile

Parmi les professionnels de santé qui travaillent à domicile (28.4% des répondants), 10% ont subi des atteintes à leurs biens, dont 75.8% de vols sans effraction, de dégradations légères, de dégradations du véhicule ou de graffitis, 21.2% de vols avec effraction et 18.2% de dégradations ou destructions de matériel de valeur.

Les conséquences

Parmi 73.1% des professionnels de santé ayant subi des violences, les conséquences sont psychologiques (anxiété : 58.9% ; irritabilité : 56.4% ; évitement : 40.2% ; hyper vigilance : 38.7%), somatiques (troubles du sommeil : 60.7% ; troubles digestifs : 25.8%) et comportementales (démotivation : 59.2% ; difficultés à se concentrer : 25.9%).

Après un événement violent, 60.3% des professionnels de santé bénéficient d'un suivi psychologique, dont un traitement médicamenteux pour 9.6%.

Pour 71.3% des professionnels de santé, ces violences génèrent l'envie de changer de profession pour 30.2% professionnels de santé, 22.7% celle de démissionner.

Les recours

Seuls 38.3% des professionnels de santé ayant subi des violences internes ont réagi. Parmi eux, **48.2% ont informé leur hiérarchie**, 18.9% ont alerté leur syndicat, 13.8% ont démissionné, 10.2% ont demandé à changer d'affectation ou de service et enfin, 3.3% ont porté plainte.

59.6% des professionnels de santé ayant subi des violences externes ont réagi en informant

leur hiérarchie ou représentants pour 65.4%. Seuls 6% de l'ensemble des professionnels de santé ont déposé une plainte auprès des autorités après avoir subi des violences externes car 27.3% considèrent que cela ne sert à rien.

Leur avis

14.9% de l'ensemble des professionnels de santé ayant subi une agression émanant de l'extérieur n'ont pas porté plainte car ils pensent que ce sont les risques du métier.

« Les violences subies par les professionnels de santé sont l'une des sources de leur souffrance. Elles représenteraient également 22.5% des démissions ou des abandons du métier. Les professionnels de santé ne sont pas formés à ces violences. Elles ont cependant de nombreuses conséquences, même si peu réagissent en faisant appel à leur hiérarchie ou en portant plainte. Il existe par ailleurs une plateforme de signalement sur la page web de l'ONVS, l'Observatoire national des Violences en milieu de Santé. » déclare **Arnaud Chiche, Président du Collectif Santé en danger** qui soulève une nouvelle problématique liée au système de Santé en France.

Méthode et données clés

Le sondage a été réalisé du 28 août au 17 septembre 2022, via un questionnaire anonyme Google Forms.

Il comporte 27 questions, pour la plupart à choix multiple.

Il s'adressait aux professionnels de santé exclusivement.
1 022 personnes y ont répondu : 90.1% de femmes ; 9.9% d'hommes.

Les répondants sont des professionnels de santé, 41% d'entre eux exercent une profession paramédicale, 7.6% une profession médicale. Pour 14.9%, ils travaillent en gériatrie, pour 12.2% en psychiatrie et enfin pour 9.1% à l'accueil des Urgences.
Parmi eux, 23.1% sont infirmier libéral, 16.7% médecin, 2.4% sage-femme.

A propos du collectif Santé en danger

Fondé par le médecin anesthésiste-réanimateur Arnaud Chiche le 27 juillet 2020, Collectif Santé en danger est aujourd'hui une association loi 1901 qui compte près de 6000 adhérents. Le collectif Santé en danger, qui possède une antenne représentative par région, défend la parole et les revendications de l'ensemble des professionnels de santé, du privé comme du public ; Dénonce les dysfonctionnements de notre système de santé actuel ; Revendique l'organisation d'un Ségur 2 et écrit la Santé de demain, présentée à l'occasion d'événements citoyens comme Le sommet G500. Son groupe Facebook qui accueille 221 300 membres, relaye d'innombrables témoignages.

<https://www.facebook.com/groups/287566348977590/>
www.collectif-sed.org/

Contact presse

Audrey BASKOVEC - Membre Collectif Santé en danger - Tél. : 06 65 46 54 85